

Grand, énorme avait été le crime; exemplaire, immédiate devait, selon les données du raisonnement humain, être l'expiation. La justice réclamait ses droits : ils étaient indéniables. Dieu ne pouvait rester sourd à ses revendications : mais la miséricorde se présente. Elle fait valoir la prière de Jésus mourant en faveur de ses bourreaux : " Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! " elle représente que là où a abondé le péché, là aussi doit surabonder la grâce. Un accord intervient alors entre les perfections divines. " Par considération pour la prière de Jésus-Christ, dit S. Jérôme, Israël verra son péché pardonné, s'il veut faire pénitence, et méritera les bénédictions de Dieu après avoir appelé sur lui sa malédiction. — En vertu de la prière de Jésus-Christ, dit de son côté S. Cyprien, le châtiment des Juifs est différé, afin qu'ils puissent, s'ils le veulent, faire pénitence et obtenir la rémission de leur faute. "

Peuple prévaricateur, le livre de tes Prophètes en main, parcours ces lieux, théâtre de ton forfait et que, par un excès d'indulgence à ton égard, Jéhovah permet à un certain nombre de tes enfants d'habiter encore : reconnais sur place l'accomplissement des oracles divins, pleure ton péché et rentre en grâce avec ton Seigneur. Mais, hélas ! Israël endurci reste insensible à ce touchant appel. Quelques âmes prédestinées répondent seules aux avances de leur Sauveur et, par leur retour absolu et sincère, consolent son cœur. L'Eglise verra alors avec joie ses rangs s'ouvrir pour recevoir à son berceau un S. Paul, et de nos jours, les Ratishonne, les Lémann et autres.

Si la justice consent à des délais, elle ne renonce pas à ses droits : " Dieu, dit S. Jérôme, dans sa longanimité et sa clémence, n'a en vue que notre retour : il veut, par sa bonté et sa patience nous sauver : mais si nous ne nous convertissons pas, si nous persévérons dans la dureté de notre cœur, si nous persistons méchamment dans le péché jusqu'à la mort, alors, ainsi qu'il est écrit, Dieu n'aura plus compassion du pécheur endurci. " Il n'a pas su reconnaître les jours qui lui étaient donnés pour fléchir le courroux de Dieu : le temps de l'indulgence est passé, voici venir celui du châtiment. Toutefois, par un juste jugement du Très-Haut, la peine ne sera pas l'extermination. Après son fratricide, Cain fut marqué par Dieu d'un signe spécial qui le rendit à tous un objet de mépris et d'horreur. Ainsi en sera-t-il d'Israël. Lui aussi a commis un épouvantable fratricide : il a